

PROCES VERBAL

DU CONSEIL DE GESTION

DU 4 AVRIL 2013

Etaient présents :

Catherine ARAUJO, Martine BARRY, Claudine BELOT, Martine BOUCHUT, Jean-François BRUN, Jean-Louis COMBES, Vianney DEQUIEDT, Bastien DURAND, Bertrand LAPORTE, Pierre LESUISSE, Aristide MABALI, Pierre MANDON, Clara PAILLEUX, Félix PAULY, Patrick PLANE, Mary-Françoise RENARD, Laurence ROQUETANIERE, Anne VIALLEFONT.

A titre consultatif :

Véronique BERTIN-ENCELOT, Christine CHEVALLIER, Samuel GUERINEAU.

Etaient excusés :

Marie-Hélène SALAT.

Etaient absents :

Marie-Michelle BAYLE.

Le Conseil de Gestion débute à 17h10 sous la présidence de Monsieur le Doyen de l'École d'Économie, Jean-Louis COMBES.

Avant de traiter l'ordre du jour, les membres extérieurs du Conseil de Gestion se présentent tour à tour. A cette occasion, M. COMBES rappelle que le CG s'est réuni une première fois en composition restreinte au collège des enseignants et personnels IATOSS le 15 juin 2012. Il avait à ce moment-là une mission constituante, c'est-à-dire qu'il devait élire le Doyen, le Directeur des études et adopter le règlement intérieur de l'École. A la rentrée universitaire 2012, des élections ont été organisées afin que le Conseil de Gestion (CG) soit complété par le collège des usagers. Une fois ces derniers élus, une liste de membres extérieurs a été proposée au CG puis adoptée. Ce dernier se réunit donc aujourd'hui pour la première fois dans sa forme plénière.

1/ Approbation du PV du Conseil de Gestion du 6 décembre 2012

M. LAPORTE souhaiterait que tous les documents soient disponibles au moins 24h avant pour permettre de les étudier au préalable. M. COMBES précise que le PV du conseil précédent est envoyé par mail au moins 15 jours avant le suivant.

Le PV du CG du 6 décembre 2012 a été adopté à l'unanimité.

2/ Présentation de l'École d'Economie et de l'UMR CERDI CNRS (Cf annexe)

L'École d'Economie est un UFR caractérisé par un programme pédagogique et un programme de recherche qui tournent autour des problématiques de l'économie internationale et de l'économie du développement. L'EE s'appuie sur un laboratoire de recherche, le CERDI. Elle compte plus de **600 étudiants** dont plus de 300 en Master et en doctorat, **50 enseignants** dont 30 permanents (enseignants, EC, chercheurs CNRS ou IRD), **7 personnels administratifs** (enseignement et recherche) dont la responsable administrative est Mme BERTIN-ENCELOT.

Points forts

- **Synergie entre la recherche et l'enseignement** à travers les thèmes, la politique de recrutement et les locaux.
- **Ouverture internationale** au niveau des équipes pédagogiques, des recrutements, des stages.
- **Qualité de l'insertion professionnelle.**
- **Dynamisme des associations étudiantes.**

Offre de formation

- Une **Licence Droit-Economie-Gestion** cogérée avec l'École de Droit et l'EUM à travers un Comité de Pilotage.
- **7 Masters** regroupés dans une seule mention : Analyse Economique et Développement Internationale dont 5 Masters en FI (**Economie du Développement, Economie de la Santé, Développement Durable, Finance Publiques, Master recherche**) et 2 Masters en FC (**MOPP** co-organisé avec l'AFD et plus précisément avec sa cellule de formation, le CEFEF, **GPE** en co-partenariat avec la FERDI).
- Le DU **Magistère** uniquement accessible sur concours. A noter : les étudiants étrangers représentent 40% des inscrits, majoritairement issus des pays d'Afrique francophones mais pas uniquement.

L'École d'Economie est particulièrement ouverte à l'**international**. Ceci se manifeste par la recherche mais aussi en terme pédagogique notamment à travers:

- Les **séjours d'étude à l'étranger**.
- L'enseignement des **langues vivantes** (Licence Bilingue).
Il est également envisagé l'ouverture prochaine d'une formation exclusivement en langue anglaise.
- L'équipe pédagogique renforcée par un système de **professeurs invités**.

Gouvernance

- Le **Doyen, M. COMBES**, élu pour 5 ans.
- Le **Directeur de la Recherche, M. PLANE** : l'EE étant appuyée sur la structure CERDI, le Directeur, élu par le Conseil de Laboratoire, est de droit Directeur de la Recherche.
Le **Directeur adjoint** du Laboratoire est **M. DEQUIEDT**.
- Le **Directeur des Etudes, M. GUERINEAU** (MCF HDR) est élu par le Conseil.
- Le **représentant auprès du Comité Licence, M. LAPORTE**, élu par le Conseil.
- Le **chargé de mission RI, M. BRUN** (MCF HDR) a également été désigné par le Conseil.

Un **Comité d'Orientation Stratégique** sera mis en place. Sa composition sera proposée au vote du CG ultérieurement.

Projets pédagogiques à court terme :

- Création d'une **offre de FC courte**.
- Ouverture d'une **spécialité en langue anglaise**.
- Maintien et développement du **forum professionnel** initié par les étudiants.
- Création d'une **association des anciens**.

M. PLANE présente le **CERDI**. Celui-ci a été créé en 1976 puis est devenu une **UMR** en 1996, notée A+ par l'AERES. Il comprend **115 personnes** dont une équipe permanente de 31 membres.

La **recherche** au sein du CERDI porte sur **3 axes** :

- La **microéconomie du développement**
- La **macroéconomie ouverte** et la coopération internationale
- **L'économie de la santé, l'économie de l'environnement** et des ressources naturelles

Ainsi, le Laboratoire coopère non seulement avec le milieu universitaire mais aussi avec de nombreux organismes nationaux (MAE, MF, AFD, etc...) et internationaux (Banque Mondiale, le FMI, l'ONU, etc...).

Différentes **actions de valorisation** : organisation de colloques, animation des réseaux de recherche, missions d'expertise, revue d'économie du développement.

3/ Confirmation de l'élection du Doyen dans ses fonctions

M. COMBES indique que, juridiquement, le CG dans sa composition plénière doit le confirmer dans ses fonctions. Ce vote individuel doit se dérouler à bulletin secret.

Avant le vote, M. COMBES souhaite mettre l'accent sur une double incertitude : la loi portant sur l'organisation des universités mais également l'incertitude propre au site Auvergnat avec le projet de Grand Etablissement (rapprochement Uda/UBP + les écoles IFMA, Polytech, Chimie et peut-être Beaux-Arts). Malgré cela, 3 grands principes subsistent :

- ↳ Réaffirmation du lien enseignement-recherche
- ↳ Poursuivre et amplifier l'effort de professionnalisation des formations dispensées par l'Ecole
- ↳ Maintenir le lien important avec l'environnement lointain (FMI, Banque Mondiale, etc...), renforcer celui avec l'environnement proche mais aussi amplifier l'effort vers l'ouverture à l'international.

M. COMBES est confirmé dans ses fonctions à l'unanimité.

4/ Vote de la composition du Comité d'Orientation Stratégique (COS)

Le COS se réunira 2 fois par an. Il a pour objectif de **discuter des questions essentiellement pédagogiques nécessitant un regard extérieur**. Le thème proposé sera **l'adéquation des formations de l'Ecole d'Economie sur le marché du travail**. Il est composé de 5 personnalités extérieures et du Doyen, du Directeur de la Recherche et du Directeur des Etudes pour un mandat de 4 ans.

Les 5 personnalités proposées sont :

- ↳ **M. Patrick GUILLAUMONT** – FERDI
- ↳ **Mme Laurence LAJOINIE** – AFD
- ↳ **M. Alain AYONG LE KAMA** – Université Paris X, section 5 CNU
- ↳ **M. Bernard DANTAL** – Adjoint à l'enseignement supérieur à la mairie de Clermont-Ferrand
- ↳ **Mme Pascale PINEAU** – Caisse des Dépôts et Consignation

M. COMBES souligne le déséquilibre par rapport au secteur privé. Il évoque ainsi la difficulté de faire participer les entreprises.

Mme ROQUETANIERE déplore le manque d'implication des entreprises pour traiter ce genre de question.

La liste des membres du COS proposée par M. COMBES est adoptée à l'unanimité.

5/ Information budgétaire par Mme CHEVALLIER, Responsable Pôle Financier des Ecoles

Mme CHEVALLIER indique que le budget 2013 de l'Ecole est le **premier budget** du nouveau contrat quinquennal mais c'est aussi un **budget de transition** qui accompagne la restructuration du secteur tertiaire de l'UdA.

Le budget est aussi appelé **Contrat d'Objectif de Moyens (COM)**. Il est ainsi discuté en dialogue de gestion par le Doyen et la Responsable Administrative, arrêté ensuite par le Président, puis voté en CA. Il s'agit d'un vote global au niveau de l'université puisque l'Ecole est une UFR et donc un centre de dépenses avec un plafond de dépenses octroyé (application de la loi LRU). Autre nouveauté issue de la loi LRU : l'**intégration de la masse salariale** dans le budget. Celle-ci représente 84% du budget. Ceci permet au Doyen, lors du débat d'orientation budgétaire, de discuter à la fois du fonctionnement et de l'investissement mais aussi du dialogue RH.

Cf annexe 1 :
↳ Le **Budget 2013** s'élève à **3 772 769 €**.
↳ Les **Ressources générées 2013** par la composante s'élèvent à **295 747 €**.
↳ Le **Budget gestion directe 2013** représente **243 157 €**.

Mme BOUCHUT pose la question du délai d'encaissement des chèques, notamment ceux concernant la photocopie. Mme CHEVALLIER lui indique qu'ils sont déposés au Trésor Public à chaque fin de mois.

Cf annexe 2 : **Détail du budget 2013 gestion directe.**

Mme BOUCHUT évoque les travaux de câblage au 5^{ème} étage qui auront lieu prochainement afin d'améliorer l'internet et le réseau téléphonique. La téléphonie est un projet commun à l'UdA et l'UBP géré par la DSI.

M. PAULY signale que ces travaux risquent de perturber les examens. Ces travaux étant concentrés sur un étage, tout a été organisé en conséquence.

Cf annexe 3 : **Budget gestion directe CERDI.**

Celui-ci s'élève à **127 147 €**. La FERDI participe à hauteur de 40 000€.

4 conventions : des subventions des collectivités territoriales sont attribuées aux colloques. Ces sommes sont obtenues après délibérations du CS et du CA.

6/ Vote de la proposition de calendrier des formations 2013/2014 (Cf annexe)

Seul le calendrier de la Licence est soumis au Conseil.

Il est précisé, sur demande de M. MANDON, que ce calendrier concerne également les Mag1.

M. LAPORTE remarque qu'il s'agit d'un calendrier serré, notamment pour les étudiants qui effectuent un stage en été.

Mme RENARD rappelle qu'il doit y avoir 2 mois entre 2 sessions mais il existe des dérogations.

Mme BELOT note que l'année se termine relativement tôt (fin avril), notamment pour les étudiants étrangers qui retiennent leur chambre jusqu'à fin juin.

M. GUERINEAU précise que le vote du calendrier des Masters est reporté au prochain CG du fait du durcissement de la contrainte de la diplomation en fin de Master, les termes ayant été précisés très récemment par le CEVU.

M. PAULY évoque la nécessité de raccourcir l'année pour les M2 car un stage réduit dévaloriserait le diplôme.

Le calendrier des Licences est adopté, une abstention.

7/ Révisions des maquettes de formations (Cf annexe)

M. LAPORTE souligne **2 modifications essentielles** en Licence:

↳ La **LV** : jusque-là, une LV2 était proposée. L'année prochaine, seul l'anglais sera disponible. Si un étudiant souhaite s'initier à d'autres langues (allemand, espagnol, chinois), il sera orienté vers la Licence Economie Bilingue, pourvu qu'il ait un bon niveau en langue vivante. Ainsi, 30h d'anglais seront dispensées chaque semestre pour l'ensemble des étudiants répartis en TD (25/30 étudiants).

↳ Les **cours de mathématiques et statistiques appliquées à la gestion** passent tous en CC.

Autres modifications :

↳ La **double Licence** : un système plus simple est proposé. Il s'agit d'obtenir les 180 ECTS de la Licence Eco plus les 60 ECTS (au lieu des 120 ECTS requis précédemment) qui correspondent à la L3 Droit en ayant choisi la mineure Droit au cours de L1 et L2. Il est possible d'effectuer ce parcours en 4 ans.

↳ La **qualification complémentaire** portait auparavant sur les 3 mineures. Aujourd'hui, il est proposé au Conseil que cette qualification ne porte que sur une mineure, soit 30 ECTS.

Il s'agit avant tout d'inciter les étudiants, grâce à ce système, à choisir le double parcours.

M. MANDON demande comment justifier ce double parcours : il suffit de présenter son relevé de notes.

M. LESUISSE soulève le problème concernant le choix des mineures : certaines n'ont pas été ouvertes faute d'étudiants. Ce problème sera corrigé dès l'année prochaine : toutes les mineures seront ouvertes sans exception.

Intégration de l'option arbitrage dans la Licence DEG : le Pôle universitaire d'Expertise, de Recherche et de Formation (PERF) arbitrage permet aux étudiants qui se forment en arbitrage de haut niveau de pouvoir substituer une partie des ECTS des enseignements qu'ils suivent à un enseignement spécifique à l'arbitrage. Ainsi, une partie des crédits attribués aux mineures le seront à l'arbitrage, soit 10 ECTS par an. A noter : La sélection appartient au PERF arbitrage.

M. COMBES rappelle que la Licence est co-gérée et que, si le vote est négatif au sein de l'une des 3 écoles, le Comité Licence devra se réunir à nouveau pour présenter un nouveau projet.

A cette occasion, Mme RENARD, M. COMBES et M. LAPORTE signifient aux étudiants que, s'ils constatent un problème quelconque, ils peuvent l'évoquer au CG pour les faire remonter au Comité Licence.

L'intégration de l'option arbitrage à la Licence DEG est adoptée à l'unanimité.

Licence Bilingue : la majeure est identique au parcours de Licence classique. Seule modification : la mineure. Plusieurs options : une langue A (généralement l'anglais) et une langue B (allemand ou espagnol) ou FLE pour certains étudiants étrangers mais ils doivent s'inscrire dans un DU en plus. De plus en plus de personnes demandent d'autres langues telles que le russe, le chinois ou bien l'italien en langue B : Mme VIALLEFONT est actuellement en relation avec le service commun des langues vivantes pour voir si cette organisation serait possible. Une langue C facultative est également proposée : chinois pour grand débutant.

En ce qui concerne l'organisation des examens de Licence, M. LAPORTE rappelle que les épreuves communes (2 épreuves sur un créneau horaire de 3h) représentent un gain de temps considérable.

3 modifications sont donc nécessaires :

↳ 4J : uniquement CF 1h30

↳ 6B : CM 20h au lieu de 25h

↳ 5A : suppression de la mention « mutualisé »

La révision de la maquette de formation a été adoptée à l'unanimité.

8/ Informations concernant la formation continue (avec vote des tarifs de la FC Masters)

DU Sciences Economiques comparées (resp. Mme DURY SCHAFTER)

Le CEVU ne s'est pas encore prononcé puisqu'il manquait des éléments. En revanche, le DU avait déjà été validé par le CG en septembre dernier mais sans les tarifs.

Il s'adresse à tous les étudiants de 2nd cycle de l'Ecole d'Economie qui souhaitent bénéficier d'une expérience à l'étranger. Il se déroule sur une année académique avec un stage en entreprise à l'étranger.

Les tarifs s'élèvent à 100€ en FI et 200€ en FC.

Les étudiants demandent s'il sera possible d'utiliser ce DU pour mettre en place une année de césure. Le CG répond positivement tout en restant prudent car le CEVU et l'Université doivent se prononcer sur la question.

Ils demandent également si une réduction est prévue pour les étudiants boursiers. Mme BELOT explique que ce n'est pas possible puisqu'un DU est autofinancé, il ne s'agit pas d'un diplôme national. De même, M. BRUN rappelle que les 100€ demandés représentent le montant minimum de frais.

Le DU Sciences Economiques comparées est adopté moins 2 voix.

Mme BELOT précise que tous les Masters en FI sont également ouverts en FC. En revanche, les Masters MOPP et GPE sont uniquement ouverts en FC.

La fréquentation étant peu importante, il est nécessaire de développer ce service. Pour ce faire, il est prévu de mettre en place des formations courtes (1 ou 2 jours). Il existe plusieurs projets : **statistiques, économie du travail** (Formation non diplômante), **économie du développement durable, environnement économique et analyse de la conjoncture**. Afin d'assurer la promotion, Mme BELOT propose de publier ces offres sur le site internet du CARIF-OREF. Il sera également nécessaire de démarcher les entreprises. Elle souligne également que l'Ecole bénéficie du soutien de M. MAURY, Directeur Régional de la Banque de France.

A la demande de M. LAPORTE, Mme BELOT précise que le temps consacré à ces formations est d'environ 30h mais toutes ne seront pas équivalentes.

Sur demande de M. MANDON, il est également précisé que ces formations seront uniquement ouvertes en FC.

Tarifs (Cf annexe)

M. COMBES rappelle que cette activité est soumise aux droits de la concurrence.

Mme RENARD souligne que cette activité permet à l'Ecole d'avoir des ressources générées. Il serait donc nécessaire de discuter les tarifs car le secteur privé propose des formations équivalentes à un tarif élevé.

M. PLANE demande si ces tarifs doivent être votés chaque année. Le Conseil répond positivement et ajoute qu'il est possible de les renégocier à cette occasion.

Les tarifs de la FC sont adoptés à l'unanimité.

9/ Informations concernant les Relations Internationales (RI)

Plusieurs actions :

↳ **L'enrichissement de l'offre à l'international** notamment à travers le développement de cours en anglais.

↳ **Développement des partenariats en adéquation avec la stratégie internationale de l'université** : plus de 30 nouveaux accords en 5 ans.

↳ **Développement des doubles diplômes** :

- Double Licence en partenariat avec **Oviedo** limitée à l'Economie et à la partie Finance/Comptabilité.
- Dans le cadre de l'année Franco/Allemande, un partenariat avec **Regensburg** est envisagé.

- En projet : un Master en partenariat avec l'université Complutense de **Madrid** (UCM). Il s'agit ici de répondre à un appel d'offre qui permet de financer toutes les mobilités. Ce projet doit être présenté avant le 15 mai.

↳ **Veille et diffusion des appels à projets internationaux** auxquels sont assortis des sources de financement :

- Le **label Office Méditerranéen de la Jeunesse (OMJ)** qui permet au niveau doctorat de financer 2 cotutelles de thèse. Ce partenariat existe déjà avec l'université Hassan II au Maroc. Il est question de l'élargir à la Turquie et à l'Espagne à l'horizon 2013/2014.
- **Erasmus Mundus** dans le domaine du Développement Durable. Ce projet est coordonné par l'université de Bologne (Italie) et regroupe plus de 10 universités dans le monde. Il n'a pas abouti étant donné qu'il manquait un document. Cependant, il sera représenté dès que la nouvelle version d'Erasmus sera finalisée. En effet « Life Long Learning Programm » doit disparaître pour être transformé en « Erasmus for all » d'ici 2020.
- Le programme **Edulink**, porté par Bologne, a pour objectif d'aider des universités africaines à mettre en place des formations qui répondent mieux à la demande du marché du travail.

↳ Pérennisation de l'**Université d'été**.

↳ Promotion de l'Ecole à l'international en lien avec l'agence **Campus France** mais aussi avec les différents

Services de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC).

↳ Participation aux différentes **conférences internationales** telles que NAFSA (USA) ou EAIE (Europe).

↳ Gestion de la **mobilité** étudiante et enseignante.

M. COMBES tient à souligner que Mme BELOT consacre uniquement 50% de son temps aux RI.

10/ Questions diverses

M. LAPORTE souhaite signaler que le taux de **réussite en L1** s'élève à **45%** cette année alors qu'il se situait entre 28 et 35% ces 2 dernières années. Il est nécessaire de voir si ces résultats se confirment à long terme.

Ce taux est de 30% en Licence Bilingue au 1^{er} semestre et de 77% en L2 à la première session.

En ce qui concerne le choix des mineures, peu d'étudiants ont choisi le droit et beaucoup ont choisi l'économie.

M. COMBES souhaite fixer la date du **prochain CG** au 13 mai. Les étudiants soulignent que ça correspond aux examens des Mag3. Cependant, une contrainte s'impose : le prochain CEVU prévu le 26 mai prochain.

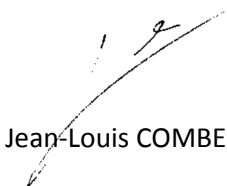
M. MABALI aborde le problème du **renouvellement des titres de séjour** des étudiants étrangers suite au stage qu'ils doivent effectuer en fin d'année. En effet, une attestation d'inscription pour l'année suivante serait nécessaire pour permettre ce renouvellement. Le CG assure que ces étudiants ne rencontreront aucun problème.

Enfin, il est indiqué aux différents membres que, s'ils ont des questions plus précises, ils doivent les communiquer au préalable afin qu'elles soient prévues à l'ordre du jour.

La séance est levée à 20h15.

A noter : Mme Araujo a quitté le CG à 18h30 ; Mme Roquetanière à 19h15 et Mme Bouchut à 19h55.

Monsieur le Doyen de l'Ecole d'Economie



Jean-Louis COMBES